



Marché de Noël Alzonne

Samedi 14 novembre 2026 de 10 h à 18 h

Merci d'écrire très lisiblement dans tous les champs.

1/ Nom et prénom :

2/ Adresse :

3/ Code postal et ville :

4/ Numéro de téléphone :

5/ Adresse email (**Attention, votre facture vous parviendra à cette adresse donc merci d'être très lisible**)

.....

6/ Siret (14 chiffres) : ____ _ ____ _ ____ _ ____ _ ____ _ ____ _ ____ _ ____ _

7/ Société :

8/ **Produits exposés** : Soyez précis mais sans entrer dans des termes trop techniques, ce sont ces renseignements que l'animateur prendra avec lui pour promouvoir votre stand pendant ce marché.

.....

.....

.....

9/ **Nombre de personnes sur le stand lors de l'installation** :

En vous inscrivant à ce marché, vous acceptez les conditions indispensables au bon déroulement :

- Ne pas avoir sur votre stand d'objets dangereux, pouvant nuire à la sécurité de tous.
- Ne pas vendre de produits / objets non signalés sur la ligne "8".
- Ne pas démonter votre stand avant 17 heures. En cas de démontage avant l'heure prévue, Caramel peut décider de ne plus accepter votre présence pour ses futurs marchés.
- Être courtois avec toute personne se présentant à vous, même si elle n'achète rien.

10/ Assurance

Merci de préciser le nom de votre compagnie d'assurance ainsi que vos références. N'envoyez pas d'attestation, seules vos références suffisent et caramel pourra alors vérifier leur exactitude.

.....

.....

EXPOSANT INTÉRIEUR :

Emplacement 2 mètres de largeur x 2 mètres de profondeur : 10,00 € unitaire

Nombre d'emplacements au total :

Dont vides

Dont avec grille (pas de supplément à payer)

Dont avec table (pas de supplément à payer)

Net à payer :

Branchement électrique ? OUI NON (entourez votre choix)

EXPOSANT EXTÉRIEUR :

Emplacement : 10,00 € quelle que soit votre surface

Branchement électrique OUI NON (entourez votre choix)

Fait à Le / / 2026

Signature :

Suggestions et remarques à nous transmettre	Cadre réservé à Caramel
---	-------------------------

QUIZ POUR VÉRIFIER QUE VOUS AVEZ BIEN LU L'ANNEXE :

À partir de quelle heure m'est-il possible de m'installer ?

Puis-je envoyer mon règlement plus tard ?

Si je veux l'électricité, quel équipement dois-je amener ?

Dans quel créneau le petit déjeuner m'est-il offert ?

ANNEXE À VOTRE FICHE D'INSCRIPTION

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Dès aujourd'hui et jusqu'au 6 novembre 2026 inclus. **Au-delà de cette date, inscription impossible**

PIÈCES À JOINDRE :

- Bon d'inscription rempli (juste les 2 premières pages donc pas cette annexe)
 - Votre règlement
1. De préférence par chèque **encaissé dès le 15 novembre libellé à l'ordre de CARMEL**
Adresse : CARMEL - 21 rue de la promenade – 11170 ALZONNE
 2. Si vous optez pour une inscription en ligne, vous devez imprimer, remplir, scanner et renvoyer le bon d'inscription par email à assocaramel11@gmail.com. Le paiement par virement sera alors la seule solution. Par retour d'email, vous recevrez le rib de Carmel. À réception de votre règlement, vous serez averti que votre inscription sera validée.
 3. Si vous préférez régler en espèces, imprimez et remplissez ce bon, et prenez rendez-vous pour remettre le tout à Carmel. 07 49 38 72 13

HORAIRES :

- L'ouverture aux exposants est possible à partir de 7 heures
- Le petit déjeuner est offert de 7 heures à 10 heures. C'est pour avoir les bonnes quantités que nous vous demandons votre effectif en ligne 9
- L'ouverture au public est prévue à 10 heures.
- Le démontage est possible dès 17 heures. Privilégiez à cette heure là le rangement de votre stand et essayez au maximum de n'assurer les allers et venues vers l'extérieur qu'à la fin du marché. En effet, pendant que vous rangerez, d'autres exposants seront peut-être encore en train de vendre et il est bon de ne pas créer de courants d'air froid.

ADRESSES :

Un plan est disponible ci-dessous, et voici quelques détails pour vous y retrouver :

- **Déroulement**
Salle polyvalente située à : Le Planol, 11170 Alzonne
Accès par « chemin de Raissac sur Lampy »
- **Déchargement**
La zone marquée d'un P à proximité du terrain de sport
Merci de déplacer ensuite et de préférence, votre véhicule vers l'autre parking afin que chacun puisse décharger
- **Stationnement**
Sur les 2 zones marquées d'un P. Privilégiez celle le plus à gauche.
Tout stationnement sur l'allée signalée comme interdite sera soumis à verbalisation et fourrière ; en effet, ceci est un passage pour les secours et doit rester **obligatoirement libre**.
- **Exposants extérieurs**
Ils doivent utiliser l'allée signalée comme « stationnement interdit » pour rejoindre l'emplacement de vente au sud de celle-ci



RESTAURATION :

À part le petit déjeuner qui est offert, Caramel ne propose aucune restauration afin de privilégier les exposants qui proposent ce service.

EMPLACEMENTS INTÉRIEURS

Ils sont de taille unique. Vous pouvez les choisir vides si vous avez votre mobilier, ou avec tables. Si vous prenez plusieurs emplacements, ils seront évidemment collés et non séparés.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

- **Exposants intérieurs :**

Rallonge obligatoire pour vous raccorder (fournie par vous-même). Les câbles au sol dans les allées sont interdits ou bien, doivent être recouverts de ruban adhésif pour éviter toute chute de visiteurs.

- **Exposants extérieurs :**

Il est IMPOSSIBLE de se brancher en intérieur afin de garantir la fermeture des portes dans la mesure où il y a du chauffage dans la salle.

Votre raccordement sera possible sur les bornes extérieures à condition que vous soyez équipés de prises « CEE P17 2P+T 16A/230V » bleues si vous fonctionnez en 220/230 V ou rouges si vous utilisez le 380/400 V ([voir photo](#))

Vous pouvez avoir une rallonge traditionnelle et utiliser un simple adaptateur pour vous raccorder. Prévoyez de la longueur.

ANNULATION :

- De la part de Caramel :

Elle peut survenir en cas de décision administrative ou de lieu rendu incompatible avec une telle organisation (Incendie, effondrement, inondation...). Il est évident qu'aucun règlement ne sera dû et tout exposant ayant réglé par anticipation (virement ou espèces) sera intégralement remboursé.

- De la part des exposants :

Vous pouvez annuler votre participation en nous le signalant à l'écrit **avant le 7 novembre**. Passé cette date, l'exposant ne pourra prétendre à aucun remboursement.